

/// JOUR APRÈS JOUR DU VENDREDI 14 FÉVRIER 2014

L'aveu

> BUT DES RÉFORMES DE M. PEILLON : TAILLER DANS LES DÉPENSES

Article paru dans FO Hebdo 3105

Le ministre de l'Éducation nationale se veut bon élève: il cherche et il trouve quand il s'agit d'adapter l'école à la rigueur.

«Rumeur, contre-rumeur, revendications et vérité des prix !», ce titre du communiqué publié le 6 février par la Fédération FO de l'Enseignement (FNEC FP) est une réaction à l'information de la veille, selon laquelle le ministre de l'Éducation nationale aurait proposé le gel des promotions et avancements automatiques non seulement des enseignants, mais aussi de l'ensemble des fonctionnaires, pendant deux ans. Vincent Peillon a bien démenti, mais il est un fait que le ministre du Budget, Bernard Cazeneuve, a multiplié les «réunions sur les économies structurelles 2015-2017» avant le deuxième Conseil stratégique de la dépense publique, prévu à l'Élysée le 8 février. Quoi qu'il en soit, souligne FO, «la proposition de M. Peillon n'a aucun caractère d'originalité puisqu'elle reprend les recommandations de l'OCDE et de la Cour des comptes». Elle générerait une économie de 1,2 milliard d'euros par an.

Rumeur ou pas, le ministre cherche et trouve. Ainsi, il a lancé sa refondation de l'éducation prioritaire deux jours après la conférence de presse du 14 janvier du président de la République. Après le CICE – Crédit d'impôt compétitivité-emploi– pour les employeurs, c'est un «pacte de responsabilité» que François Hollande a annoncé, avec un objectif: réaliser des milliards d'économies d'ici à 2017, «au moins» 50 milliards, selon ses dires, afin de financer les baisses de charges et d'impôts prévues pour les entreprises.

RÉFORMES OU ÉCONOMIES DRASTIQUES?

Ce que Vincent Peillon propose autour de l'éducation prioritaire, sous prétexte que ce dispositif ne corrigerait plus assez les inégalités sociales, s'inscrit dans cette même politique d'austérité budgétaire. Ainsi, ce qu'il propose fonctionnerait à moyens constants: «Il n'y aura pas un euro de plus, mais je les affecte différemment», précise le ministre. Or pour faire face aux difficultés scolaires, les établissements, de la maternelle à la terminale, ont surtout besoin de personnels, mais rien n'est fait pour inverser la tendance après la suppression de 80.000 postes en dix ans.

Ce qui se passe en ce moment dans les Hauts-de-Seine illustre les difficultés rencontrées dans les lycées et collèges, confrontés à leurs dotations horaires globales (DHG) pour la rentrée 2014.

Le 4 février, après deux semaines de grève pour exiger les 2 000 heures d'enseignement qui manquent –1 500 nouveaux élèves sont attendus dans ce département–, ils étaient sept cents professeurs et parents d'élèves devant le ministère de l'Éducation nationale. Une délégation intersyndicale, qui voulait être reçue, a essuyé une fin de non-recevoir et la décision a été prise d'appeler de nouveau à la grève et à manifester au ministère le 13 février.

La FNEC FP FO, qui s'adresse au ministre pour qu'il entende les revendications des personnels et qui sera présente ce jour-là rue de Grenelle, «appelle les personnels de tous les établissements de la région parisienne à joindre leurs revendications à celles des Hauts-de-Seine et à constituer des délégations pour la manifestation au ministère».

Marie-Laure Schisselé